



Dossier n° DP 95 604 2500010

Date de dépôt : **22/04/2025**

Demandeur : **COLIN Nicolas**

Pour : **Modification de la clôture**

Adresse terrain : **9 rue Marechal
95470 SURVILLIERS**

DESTINATAIRE :
COLIN Nicolas
9 rue Marechal
95470 Survilliers

OBJET : REJET TACITE D'UNE DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE

Vous avez déposé le 22/04/2025 à la mairie de SURVILLIERS une demande de déclaration préalable de travaux.

Par lettre du 29/04/2025, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- -Formulaire DPC 16702 : Le formulaire Cerfa fourni n'a plus cours. Il convient de fournir le formulaire Cerfa 16702*01 dûment complété et signé.
- DPC4. Un plan des façades et des toitures [Art. R.431-10 a) du code de l'urbanisme] : Fournir le plan en élévation, coté et à l'échelle, de la clôture avant travaux.
- DPC11. Une notice complémentaire indiquant les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux [Art. R. 431-14 et R. 431-14-1 du code de l'urbanisme] : Fournir ce document

Ces éléments n'ayant pas été adressés à la mairie 3 mois après la notification de la demande de pièces initiale, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision d'opposition.

Survilliers
Le 18 décembre 2025,

Pour Mme Adeline ROLDAO-MARTINS
Maire de Survilliers

Mme Nélie LECKI
Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'habitat,
la citoyenneté et les affaires juridiques.

